

Jours de Cirque

Rapporteur : M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président

AVIS		
Commission n°9		Validation du Vice-Président
séance du 21/04/05	favorable	Le 28/04/05
Bureau		
séance du 12/05/05	favorable	

Inscription budgétaire	
BP 2005 Imputation : 6574.33	Solde avant opération : 2 350 € Montant de l'opération : 2 000 € Solde après opération : 350 €

I. Contexte

La CAGB a été sollicitée par l'Association Passe-Muraille pour l'organisation de la manifestation « Jours de Cirque » en juin 2005 à Besançon

Cette école fondée en mai 2000 cherche à promouvoir les arts du cirque et à favoriser l'expression individuelle et la créativité par la pratique des arts du cirque.

L'association propose dans ce cadre : des cours et stages hebdomadaires pour enfants et adultes, des activités pour centres de vacances, des sessions de formations professionnelles et des interventions en milieu scolaire spécialisé. Elle touche ainsi plus de 1400 personnes par an.

II. Jours de Cirque : descriptif

Date

L'école de Cirque Passe Muraille, basée à Besançon organise du 13 au 18 juin la manifestation « Jours de Cirque » sur la place d'Arènes à Besançon.

Objectifs

La manifestation envisagée se veut un grand projet festif pour proposer un temps fort dédié aux différentes formes des arts du cirque.

Les objectifs sont de :

- promouvoir et transmettre les arts du cirque
- créer une manifestation avec de multiples formes artistiques sur un site convivial
- inviter le public de Besançon et son agglomération à partager la vie d'un village cirque

Déroulement

L'événement se déroule en deux temps :

- l'accueil de classes, de groupes et du grand public pour une découverte pratique des arts du cirque (du lundi 13 au mercredi 15 juin)
- le village cirque composé de 10 espaces aux ambiances contrastées, avec des expositions, animations, spectacles, et possibilités de restauration (vendredi 17 et samedi 18 juin)

La manifestation se déroulera dans le cadre d'un partenariat avec les Rencontres Jeunes Création soutenues par la ville de Besançon (RJC soutient Jours de Cirque sur le plan technique et de la communication et Jours de Cirque met à disposition son site pour les RJC).

Coût prévisionnel

40 780 €

Plan de financement prévisionnel :

Recettes propres/autofinancement : 15 780 €

Sponsors : 3 000 €

Subventions : 22 000 €

CG 25 : 5 000 €, CRFC : 5 000 €, DDJS : 3 000 €, Ville B : 7 000 €, CAGB : 2 000 €

L'association Passe Muraille sollicite la CAGB à hauteur de 2 000 €.

III. Attribution d'une subvention par la CAGB

Au regard des critères arrêtés pour l'intérêt communautaire concernant l'attribution de subventions à des associations pour l'organisation de manifestations culturelles ou sportives (délibération du 6 septembre 2002), dans le cadre du budget 2005 et étant donné :

- le rayonnement régional attendu de cette manifestation
- son caractère innovant (fête du cirque sur une semaine organisée par une structure unique sur le territoire)
- l'implication des acteurs locaux (l'association passe muraille contribue à la vitalité culturelle locale en proposant à la fois une activités de loisirs et une activité de pré-formation)
- son intérêt pour le rayonnement de l'agglomération notamment auprès du public scolaire et du grand public

Il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 € à l'association Passe Muraille pour cette manifestation.

Les modalités de partenariat en terme de communication seront établies et suivies par le service communication de la CAGB. Elles seront précisées dans la convention à intervenir entre l'association et la CAGB pour le versement de la subvention.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention de 2 000 €**
- **autorise M. le Président à signer la convention s'y rapportant**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité : 85 voix